

# « La culture a horreur du vide »



Le cinéma associatif parisien La Clef, ouvert en 1969 dans le Ve arrondissement, a fermé ses portes le 15 avril 2018 suite à la mise en vente des murs par leur propriétaire, le Conseil Social et Économique de la Caisse d'Épargne d'Île-de-France. Anciens salariés, habitants du quartier et cinéphiles ont tenté de lever des fonds et ont proposé un nouveau projet d'exploitation cinématographique, de création et d'animation culturelles. Mais après 15 mois de discussions, la Caisse d'Épargne a quitté la négociation. Clap de fin. C'était sans compter l'association Home cinéma et « Laissez-nous La Clef » le collectif de spectateurs. « L'association « a donc décidé

de se mobiliser en occupant les lieux comme on occuperait un Fort », précisent les occupants passionnés. Et ce fort, rebaptisé « La Clef Revival », protège ce qu'il reste de l'héritage de mai 68, une culture estudiantine et non-conformiste, et projeté chaque jour des films engagés, récents et anciens. Le quartier a déjà vu fermer, à quelques rues de là, la librairie Palimpseste et sera abandonné en 2020 par l'université Paris-III, qui rejoindra un large campus à Nation. « Nous y sommes depuis le 20 septembre 2019, sous procédure judiciaire. Nous occupons un lieu non pas pour y habiter ou y avoir un atelier d'artiste mais pour ne pas échouer dans les récifs des opportunistes pour qui la culture n'est autre qu'un blason redoré d'ego, ou une enseigne lumineuse contribuant à une uniformisation sans audace et sans risque du paysage cinématographique. » Ici, préserver un lieu de création et de diffusion en dehors des logiques consuméristes, là-bas en Bourgogne, lutter pour maintenir un lieu de conservation et de valorisation du patrimoine cinématographique. En plus d'avoir perdu le grand passeur qui lui a prêté son nom, la Cinémathèque de Bourgogne - Jean Douchet est menacée d'expulsion, pour loyers impayés. Leurs demandes de subvention de fonctionnement (60 000 €, soit le montant de trois années de loyer) n'ont reçu que trop peu de réponses (6 000 €). Alors pour que la bataille de ces établissements contre les moulins à vent publics et privés ne ressemble plus à la peine perdue de Don Quichotte, il tient aussi à nous, spectateurs, adhérentes, abonnés, lectrices de rapprocher de ces programmations alternatives nos habitudes de consommation numériques et quotidiennes. N'attendons pas que tout brûle.